

# paris 2<sup>e</sup>

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



p.7

tout savoir

## Le nouveau Palais Brongniart

numéro 60 • novembre-décembre 2011

4 & 5 La Clairière fête ses 100 ans ! | La qualité des services en mairie récompensée • 6 Des conseils de quartier plein de dynamisme • 10 Alice Tan aux côtés des captifs de la rue



ESPACE JEAN-DAME



## Des activités pour tous !

Avec ses salles refaites et son bassin école tout neuf, l'espace Jean-Dame accueille de nombreuses disciplines sportives. Cette année, trois nouvelles activités gratuites sont proposées à tous ceux qui ne sont pas des habitués des gymnases.

**D**e l'Aïkido au yoga en passant par le football ou l'escrime, plusieurs dizaines de pratiques, pour la plupart accessibles à l'espace Jean-Dame, sont à la disposition des habitants du 2<sup>e</sup>. À l'initiative de Jean-Paul Maurel, adjoint au maire délégué aux sports, de nouvelles activités sont mises en place cette année.

### Pour les femmes...

Améliorer la confiance en soi, apprendre à gérer la peur de l'autre, acquérir des gestes basiques d'autodéfense, tels sont les principaux buts des séances d'autodéfense féminine organi-

sées désormais un samedi sur deux. Ces cours sont réservés aux femmes et accessibles sur simple inscription. Dans le même esprit, le groupe de gymnastique douce à destination des femmes migrantes est reconduit en 2012.

### ... pour les séniors

Sept activités sont désormais offertes aux personnes détentrices de la carte sénior délivrée par la direction de la jeunesse et des sports de la ville de Paris. La nouveauté est la mise en place cette année de séances hebdomadaires de gymnastique douce d'entretien. Mais il est

aussi possible de pratiquer la marche nordique, le tennis, le taekwondo, l'aquagym, des sports découverte de proximité, et du sport découverte nature dans les espaces verts de la ville.

### ... et pour les jeunes

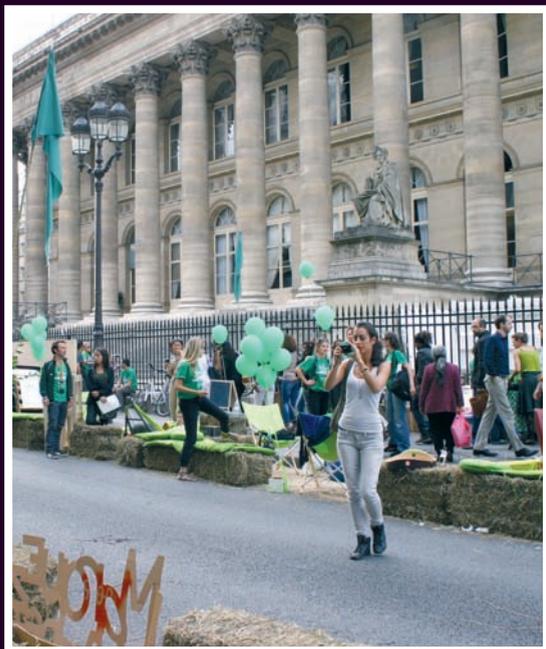
C'est cet automne que va s'ouvrir, rue Cladel, l'espace de glisse dédié aux jeunes du 2<sup>e</sup>. Les ados pourront y pratiquer skate-board, rollers ou BMX sur une installation spéciale, dans une rue dont les immeubles abritent des bureaux. Et donc sans risque de troubler la tranquillité du voisinage !

### + d'infos

- Espace
- Jean-Dame
- 17, rue
- Léopold-Bellan
- Tél. :
- 01 55 80 78 35

## PARKING DAY

Le 16 septembre devant la Bourse, des vélos, des chaises longues, des bottes de paille, des stands et de la musique. Une manifestation sur les places de stationnement qui a suscité intérêt et sympathie... même de la part des automobilistes !



## LE VILLAGE DES « ASSOS »

Des associations tenaient leur 3<sup>e</sup> forum le 16 septembre place des Petits-Pères, à l'initiative de la maison des associations du 2<sup>e</sup>. Une excellente façon de se rencontrer et de rencontrer d'éventuels futurs bénévoles ou adhérents.



## ESCAPADE

Avec le soutien des associations 4D et Adept, de la Sogeres et de la mairie du 2<sup>e</sup>, les enfants de l'école Beauregard ont passé une journée ensoleillée du mois d'octobre dans une ferme pilote des environs de Rambouillet : une belle escapade à la campagne pour ces petits citadins !



## VIDE-GRENIERS

Le 17 septembre, les piétons investissaient la rue de la Banque pour le vide-greniers de la mairie, toujours aussi fréquenté et apprécié des petits comme des grands.



## HOMMAGE

Affluence en salle des mariages pour le départ à la retraite de M. Kestel, directeur de la Caisse des écoles du 2<sup>e</sup> depuis 1994.



## Charte des antennes-relais : une conquête écologique



**Les conquêtes écologiques sont comme les acquis sociaux.** Elles doivent être défendues en permanence, sinon elles régressent. C'est le cas pour les antennes-relais.

Depuis 2003, la Ville de Paris avait réussi à accompagner le développement spectaculaire de la téléphonie mobile et des services numériques, en obtenant des opérateurs des garanties de respect d'un seuil maximal d'exposition aux ondes électromagnétiques, contrôlé par des mesures de champs d'antennes-relais chez les particuliers.

Or, soutenus par le ministre de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, **Éric Besson**, les opérateurs de téléphonie ont dénoncé, mi-octobre, la **Charte parisienne de téléphonie mobile**, en revenant notamment sur la limitation du seuil d'exposition à 2 volts par mètre pour le porter à 10, voire 15 V/m dans certains cas, et en reniant leurs engagements d'information du public avant mise en service comme leur obligation d'intégration paysagère des antennes.

À maintes reprises, nous sommes intervenus dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, en nous appuyant sur les acquis de la Charte pour limiter l'implantation d'antennes-relais lorsque des habitants nous ont prévenus et que nous avons pu agir à temps.

Unique en France, cette Charte témoignait de la volonté d'appliquer le principe de précaution vis-à-vis d'une technologie dont l'impact sanitaire est l'objet de controverses scientifiques. Dernièrement l'OMS a ainsi classé comme « possiblement cancérogène » les ondes de la téléphonie mobile. La Charte démontrait aussi qu'avec volonté et pragmatisme, il est possible de construire pas à pas une politique concertée.

Actuellement il n'y a plus de cadre régissant l'implantation des antennes-relais à Paris qui assure aux Parisiennes et Parisiens les garanties de santé publiques nécessaires.

Face à cette situation, que faire ? La Ville a décidé de suspendre toute nouvelle implantation d'antennes sur les sites lui appartenant et va dénoncer les implantations existant sur les bâtiments municipaux en vue d'exiger le démontage des antennes qui s'y trouvent. C'est une bonne décision qui, je l'espère, devrait amener les opérateurs à de meilleures dispositions. Afin que Paris puisse continuer à démontrer que qualité de service et enjeux de santé sont tout à fait compatibles.

Bien sincèrement,  
**Jacques Boutault**, maire du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris

### La question au maire

Afin d'améliorer l'isolation thermique et phonique de mon appartement, je désire changer mes fenêtres. Existe-t-il des normes et des services officiels pour m'aider à choisir et me renseigner sur d'éventuelles aides de l'État.

Mme L.L., quartier du Sentier – Bonne -Nouvelle.

“ Pour vous renseigner sur ce genre de travaux, vous pouvez joindre un conseiller info-énergie de l'Agence parisienne du climat au : 01 58 51 90 20. Et comme vous résidez dans le Sentier, vous pouvez également venir en mairie à la permanence du Pact pour l'Opah-Sentier le jeudi après-midi de 14 h à 17 h sans rendez-vous. Ou la contacter au 0 800 00 60 75 ou par courriel : opah.sentier@pact75.org

**Jeudi 10 novembre**  
**Commémoration**  
**de l'armistice de 1918**  
 À 11 h, en mairie

**Du 14 au 18 novembre**  
**Exposition « Les bédouins**  
**du Néguev »** en mairie

**Samedi 12 novembre**  
**Circul'livre**  
 De 10 h 30 à 12 h 30  
 Angle des rues Montorgueil  
 et Bachaumont

**Samedi 19 novembre**  
**« Danse un pas à deux »**  
 De 15 h à 21 h, en mairie

**Mercredi 23 novembre**  
**Théâtre: « Catalina in**  
**fine », par le Théâtre de Cristal**  
 Salle Jean-Dame à 20 h 30

**Mercredi 23 novembre**  
**Conseil de quartier Sentier**  
 À 20 h, en mairie

**Jeudi 24 novembre**  
**Jeudi de l'actualité**  
 par la Bibliothèque  
 Charlotte-Delbo.  
 De 18 h 30 à 20 h, en mairie

**Vendredi 25 novembre**  
**Journée des violences**  
**faites aux femmes**  
 Projection du film Marie Line  
 suivie d'un débat  
 À 19 h 30, salle Jean-Dame

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre**  
**Conseil d'arrondissement**  
**et CICA**  
 À 19 h, en mairie

**Jeudi 8 décembre**  
**Jeudi de l'actualité**  
 par la Bibliothèque  
 Charlotte-Delbo.  
 De 18 h 30 à 20 h, en mairie

**Samedi 10 décembre**  
**Circul'livre**  
 De 10 h 30 à 12 h 30  
 Angle des rues Montorgueil  
 et Bachaumont

**Lundi 12 décembre**  
**Conseil de quartier**  
**Vivienne-Gaillon**  
 À 20 h en mairie



1911-2011

## La Clairière a 100 ans !

L'association socioculturelle La Clairière fête cette année son centenaire avec un grand rendez-vous le 23 novembre au Palais Brongniart, et appelle tous les habitants du centre de Paris à venir la soutenir à l'occasion de deux concerts.

**A**ssociation de quartier implantée depuis 1911 dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, à travers ses multiples activités (insertion, prévention, formation, aide à la scolarité, informatique...) La Clairière tisse un lien social irremplaçable en impliquant les usagers, les bénévoles, les habitants, et les professionnels dans une dynamique citoyenne fondée sur des savoir-faire et des valeurs éprouvés.

### Une journée à Brongniart

Le palais Brongniart va accueillir toute la journée du mercredi 23 novembre la célébration de ce centenaire.

Au programme, à partir de 10h, une exposition et un film racontant les 100 ans de l'association. Puis une pièce de théâtre montée par des jeunes, retraçant le sauvetage de 63 enfants juifs par La Clairière en 1943. Pièce suivie d'un témoignage de deux de ces « anciens enfants » qui ont échappé à la Shoah.

À 15h, un débat sur le thème « Les politiques publiques servent-elles à protéger la société ou favorisent-elles l'épanouissement de l'individu ? » réunira Martin Hirsch, ancien Haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, le sociologue Michel Chauvière, Bruno Coste de l'Uriopss, le philo-

sophe Patrick Viveret, et Gilles Petitgats, directeur de La Clairière. Ce débat sera suivi, à partir de 17h30, d'allocutions du président de La Clairière, des maires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissement et du maire de Paris, avant que la chorale « Les voisins du dessus » accompagne la découpe et la distribution d'un gâteau d'anniversaire.

### Deux soirées salle Jean-Dame

La première motivation de La Clairière étant de pouvoir continuer à assurer ses services, elle a obtenu de plusieurs artistes leur participation à des concerts de soutien.

Le dimanche 18 décembre, à 16h, Jacques Haurogné et ses musiciens investiront la salle Jean-Dame pour le plaisir des petits de 3 à 5 ans et des plus grands, avec leur spectacle « les petites fabulettes » (entrée à partir de 5 € pour les enfants et de 10 € pour les adultes, entièrement au profit de l'association). Un deuxième concert aura lieu au mois de janvier.

### > Contact:

La Clairière, 60, rue Greneta – 75002 Paris  
 Tél.: 01 42 36 82 46  
 E-mail: [contact@laclairiere.org](mailto:contact@laclairiere.org)  
 Site internet: [www.laclairiere.org](http://www.laclairiere.org)

ACCUEIL EN MAIRIE

## Des efforts labellisés

Depuis plus d'un an, les services administratifs de votre mairie travaillent pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Un engagement récompensé par l'obtention du label QualiParis.



Le local du RIF. L'accueil et la nouvelle signalétique, ci-dessous.

de l'accueil et de l'écoute des usagers, de la qualité de l'information, de l'accessibilité et des délais de traitement des demandes. Autant d'évolutions qui ont nécessité l'étude et la mise en place de processus nouveaux, répondant à des normes précises validées par l'Afnor.

Membre d'un groupe pilote de l'installation de cette norme qui sera bientôt commune à toutes les mairies d'arrondissement, la mairie du 2<sup>e</sup> et tout son personnel vous attend avec confiance pour juger du résultat... Et comme l'avis de l'utilisateur compte énormément pour progresser, un questionnaire de satisfaction est à votre disposition sur le site de la mairie ([www.mairie2.paris.fr](http://www.mairie2.paris.fr)). Le formulaire « mieux vous accueillir » est également à votre disposition dans tous les services de la mairie. Plus que jamais, la mairie se met au service des citoyens du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Il y a eu le nouvel ascenseur et la réfection de l'accueil, en 2010. Puis celle du service de prestations aux usagers (état civil, élections, inscriptions scolaires...) en 2011 (cf. *Paris 2<sup>e</sup>* n° 58). La même année, l'installation du RIF (Relais d'informations familles) et de Facil'familles. Et, plus récemment, la rénovation de la signalétique interne à la mairie.

Des réalisations visibles qui sont le reflet d'un travail de fond dans lequel s'est engagé avec enthousiasme l'ensemble du personnel: l'amélioration



### UN LABEL POUR PLUS DE QUALITÉ

Impulsé par la Ville en direction de tous les services en contact avec les usagers, donné par l'Afnor (Association française de normalisation), le label QualiParis institue des normes précises en matière d'information, de signalétique, d'accueil et d'écoute des usagers. Ses buts: améliorer la qualité du service rendu aux usagers, contribuer à homogénéiser le niveau des prestations offertes sur l'ensemble du territoire parisien et inscrire ces objectifs dans un processus d'amélioration continue.

## : en bref

### BAL DE LA BOURSE !

N'oubliez pas le grand rendez-vous annuel des conseils de quartier du 2<sup>e</sup>: le traditionnel bal de la Bourse, à partir de 19h le samedi 26 novembre. Enfants et familles jusqu'à 21 h. Possibilité de se restaurer sur place.

### BERTRAND DELANOË DANS LE 2<sup>E</sup>

Le maire de Paris et son équipe seront le 8 novembre à partir de 18h à la salle Jean-Dame pour leur compte rendu de mandat annuel. Thème de cette rencontre: Paris ville solidaire.

### EXPOSITIONS EN MAIRIE

→ « Les Bédouins du Néguev », du lundi 14 au samedi 18 novembre, avec une conférence le mercredi 16 à la salle Jean-Dame.

→ « Mort n'est pas justice », du lundi 21 novembre au vendredi 2 décembre, sur le thème de la peine de mort, avec Amnesty international.

### CONCERT EXCEPTIONNEL

Retour dans le 2<sup>e</sup> pour le Maestro Otavio Brandao qui, un an après son premier concert en mairie, nous gratifie d'un nouveau récital, le vendredi 18 novembre à 21 h 30 en mairie.

### CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Projection salle Jean-Dame du film *Marie Line*, suivie d'un débat, vendredi 25 novembre à 19h30.

### VOTEZ !

Vous venez de déménager ? Vous aurez 18 ans avant le 22 avril ? Vous avez jusqu'au 31 décembre dernier délai pour vous inscrire sur les listes électorales, soit en mairie, soit par internet: [www.mairie2.paris.fr](http://www.mairie2.paris.fr)



CONSEILS DE QUARTIERS

# Dynamique de rentrée

Du renouvellement partiel des conseils de quartier en passant par le projet de site internet, les questions de voirie ou la préparation du bal de la Bourse, la rentrée est active pour la démocratie locale. Une réunion plénière est d'ailleurs organisée le lundi 21 novembre à 20 h en mairie.



**A**près la présentation d'un dispositif de suivi des personnes sans-abri par un représentant de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars), des précisions ont été apportées sur le projet de réaménagement du square Louvois notamment sur l'implantation de jeux pour enfants. La future architecture du site internet des conseils de quartier du 2<sup>e</sup> a nourri des échanges sur son cadre d'élaboration et sa prochaine administration. Des points d'information sur les modalités du prochain renouvellement du Conseil de quartier ainsi que sur l'enlèvement des bancs situés au croisement des rues Saint-Marc et Feydeau ont conclu la séance.

**Prochaine séance publique: lundi 7 novembre à 20h en mairie du 2<sup>e</sup> (8, rue de la Banque)**



**S**uite à un point sur la sécurité dans le quartier, les discussions ont porté sur les conséquences des faits de prostitution autour de la rue Saint-Denis et la situation de la place Goldoni. L'état de la circulation dans la zone piétonne et le stationnement des voitures et des scooters ont ensuite longuement dominé la séance. Après un exposé du dispositif de suivi des personnes sans-abri par le représentant de la Fnars, la commission Culture-communication a développé le projet du site internet dédié aux conseils de quartier du 2<sup>e</sup>. Une participation financière pour l'organisation du prochain bal des Conseils de quartier a été votée.

**Prochaine séance publique: mardi 29 novembre à 20h30 au Centre Cerise (46, rue Montorgueil)**

**D**es intervenantes de la direction des Affaires culturelles de la ville de Paris ont précisé l'avancée du projet d'œuvre d'art initié par le Conseil de quartier: son installation est prévue l'an prochain, pour une durée de cinq ans renouvelables. Après l'exposé du représentant de la Fnars, un appel à volontaires a été formulé pour la préparation de la dixième édition du bal des conseils de quartier, le 26 novembre 2011 au palais Brongniart. Un point étape sur l'instauration d'un jardin partagé au square Bidault a précédé le suivi des travaux de la commission Prostitution.

**Prochaine séance publique: mercredi 23 novembre à 20h en mairie du 2<sup>e</sup> (8, rue de la Banque)**



## TOUS ENSEMBLE !

Rendez-vous annuel de fin d'année ouvert à tou(te)s (comme toutes les séances des conseils de quartier), les trois conseils du 2<sup>e</sup> arrondissement tiendront leur réunion interplénière lundi 21 novembre 2011 à 20h en mairie (8, rue de la Banque). À cette occasion, la mairie du 2<sup>e</sup> présentera aux conseils de quartier ses orientations budgétaires et ses projets d'investissement.

> Pour toutes informations: Alin POPESCU, alin.popescu@paris.fr  
Tél. : 01 53 29 75 26



Brongniart illuminé à l'occasion de l'inauguration du Camping.

# Du temple de la bourse au temple de l'innovation

**Autrefois dédié aux marchés boursiers, le palais Brongniart poursuit sa métamorphose sans pour autant renier son passé. Un an de travaux fera de ce lieu le creuset des nouvelles formes entrepreneuriales innovantes, solidaires et durables.**

**L**a monumentale nef du palais Brongniart fourmille en cette belle journée de septembre, alors que se tient un colloque sur la forêt. « *J'ai beaucoup d'émotion quand je regarde ce magnifique lieu chargé d'histoire* » confie, à l'occasion d'une passionnante visite guidée, Christophe Caillaud-Joos, directeur général du palais Brongniart pour GL events. C'est à cette société spécialisée dans l'organisation d'événements que la mairie de Paris, propriétaire du site, a confié les clefs du palais Brongniart en juillet 2010. À charge pour ce

groupe de gérer, selon un cahier des charges précis, pendant les trente prochaines années, le bâtiment qui a abrité la bourse de Paris entre 1826 et 1887. De ce passé financier demeure la fameuse corbeille autour de laquelle les agents de change échangeaient actions et autres titres financiers. Située autrefois dans la nef, elle a été démontée le 13 juillet 1987, « victime » de l'informatisation des marchés. On la retrouve aujourd'hui au premier étage, dans un espace transformé en minimusée. En son centre, une pyramide de sable évoque le temps qui s'écoule. Plus prosaïquement, il était ●●●

## DATES CLEFS

**1807** : Napoléon I<sup>er</sup> confie la construction d'un édifice devant accueillir la Bourse de Paris à l'architecte Alexandre Théodore Brongniart, qui donnera son nom au palais.

**1826** : Inauguration du bâtiment.

**1987** : Du fait de l'informatisation des marchés, la bourse se dématérialise. La célèbre corbeille est démontée. Le palais est classé monument historique.

**1998** : Jusqu'à cette date, le palais conserve une activité de négociation. Puis la mairie de Paris, propriétaire des lieux, confie sa gestion au groupe boursier Euronext, qui le rénove, notamment pour accueillir conférences et manifestations.

**2010** : Le 11 mai, le conseil de Paris vote l'attribution du bail emphytéotique du palais Brongniart à GL events, un groupe spécialisé dans l'événementiel, pour une durée de 30 ans.

**2012** : Lancement des travaux de rénovation du palais Brongniart en janvier. Le chantier devrait durer un an.

# Le nouveau tout savoir: Palais Brongniart

Le nouveau palais Brongniart continue d'accueillir le bal des Conseils de quartiers du 2<sup>e</sup>.

●●● destiné à recueillir les mégots des agents de change ! Les cotations se faisaient ainsi en un même lieu et à la criée afin d'assurer leur transparence des échanges. On imagine un nuage de fumée de cigares enveloppant un brouhaha essentiellement masculin ponctué de « j'ai ! », « je prends ! ». Toute une époque...

## Un espace dédié à l'innovation

Appuyé à la barre de la corbeille bordée de velours rouge, Christophe Caillaud-Joos remarque: « *Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on était là pour gagner de l'argent, certes, mais l'objectif principal de ces hommes était d'investir pour réaliser la révolution industrielle de notre pays. On pariait sur les chemins de fer, sur l'acier. Cela fait partie de notre histoire commune.* »

Une histoire dans laquelle la ville de Paris souhaite s'inscrire tout en faisant évoluer ce temple de la finance en un lieu dédié à l'innovation sociale, solidaire, financière, technologique et durable, ainsi qu'en un laboratoire des nouvelles formes entrepreneuriales qui viendront accompagner l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle. Et ce, en cohérence avec les orientations définies par la ville de Paris.

Côté innovation, on relève l'installation, sous les toits du palais, d'un incubateur de start-up. Émanation de l'association Silicon Sentier, située dans le 2<sup>e</sup>, le Camping a ouvert ses portes l'hiver dernier afin de proposer une approche nouvelle de l'accompagnement de jeunes entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication. Son slogan: « *Pour passer de l'idée au business* ». Autre exemple avec l'École européenne des métiers de l'internet, l'EEMI, qui a fait sa toute première rentrée le 26 septembre (voir l'encadré « En direct du 2<sup>e</sup> »). Locataires d'un espace au quatrième étage, les responsables de cette école forment leurs élèves aux métiers de webmarketing et web desing ou encore à la programmation et au développement multimé-



Le palais Brongniart est amené à devenir un lieu de référence social et solidaire, d'innovation et de création d'entreprises. Ici, le Camping.

dia. Côté économie sociale et solidaire, deux événements majeurs témoignent de cet engagement: les États généraux de l'économie sociale et solidaire qui se sont tenus du 16 au 18 juin 2011, ainsi que la Semaine de la finance solidaire, organisée du 3 au 10 novembre.

## Une rénovation durable

En parallèle, la municipalité souhaite « *réhabiliter ce monument emblématique du patrimoine parisien, dans le respect de ses spécificités architecturales, avec un objectif d'exemplarité sur le plan de l'efficacité énergétique* ». Dans cette optique, des pan-

neaux photovoltaïques seront installés sur le toit et GL events s'est engagé à mettre en œuvre la norme ISO 14001 en matière de management environnemental.

Dernière ambition: l'ouverture du palais Brongniart et sa réappropriation par le public, en particulier les riverains et les habitants de la capitale, dans le cadre d'un véritable projet de territoire. Les 18000 m<sup>2</sup> du palais seront non seulement optimisés en espaces de réception et événementiels ainsi qu'en bureaux, mais aussi en restaurants afin de favoriser cet ancrage local. Trois établissements ouvriront ainsi leurs portes en 2013, dont un bio sur une partie du



## EN CHIFFRES

**18 000 m<sup>2</sup>**, c'est la superficie du palais Brongniart.

**3 000 m<sup>2</sup>** de cette surface sont dédiés aux réceptions et à l'événementiel.

**6 salons** et espaces de 100 à 580 m<sup>2</sup> sont destinés aux réceptions.

**2 auditoriums** ont une capacité respective de 100 et 600 places.

**4 espaces** de réunion peuvent accueillir de 15 à 25 personnes.

**12 millions d'euros**, c'est le coût du chantier de rénovation du palais.

**550 personnes**, c'est la capacité maximum d'accueil pour un dîner, et jusqu'à 1 200 personnes pour un cocktail.

**500 événements** sont organisés chaque année.

**160 000 visiteurs** par an sont attendus.



Sous la nef, la corbeille de la Bourse de Paris dans les années 50 et de nos jours.



péristyle, qui accueillera également des expositions publiques. Par ailleurs, des visites guidées, notamment pour les élèves du 2<sup>e</sup>, seront proposées. Et si les grilles protégeant le site vont rester, trois ouvertures vont être aménagées. Enfin, l'incontournable bal de la Bourse fera, comme chaque année, tourner les têtes des habitants. Rendez-vous le 26 novembre de 17 h à 2 h du matin !

> **Contact:** Palais Brongniart  
28, place de la Bourse — 75002  
Tél. : 01 83 92 20 20  
E-mail :  
palais.brongniart@gl-events.com  
Site internet :  
www.palaisbrongniart.com

# 1 question à



**Jacques Boutault**  
maire du 2<sup>e</sup>

**Quels ont été les grands axes du cahier des charges imposé par la Ville au gestionnaire, lors de l'appel d'offres ?**

Le cahier des charges comporte en résumé trois grands axes.

**1** Se réapproprier ce site prestigieux pour le mettre au service de la politique parisienne, et l'ouvrir ainsi à tous les Parisiens, auxquels il appartient historiquement, alors qu'il était jusqu'à aujourd'hui réservé à la seule corporation des financiers.

**2** Promouvoir d'autres façons d'entreprendre. Faire de ce qui a été un des temples de la finance un pôle d'innovation et de création pour une autre économie, plus sociale, plus solidaire, détachée de l'unique objectif du profit.

**3** Préserver le patrimoine architectural et historique du lieu. Mais tout en le faisant évoluer vers les normes de développement durable. Créer, à partir de ce site ancien, un lieu fondamentalement moderne, tant par les activités qu'il abrite que par ses caractéristiques respectueuses de l'environnement. Donc aussi économique en terme de consommation énergétique.

## en direct du 2<sup>e</sup>.....

**Stéphanie de Kerdrel,**  
directrice de l'École  
européenne des métiers  
de l'internet, l'EEMI

« Après avoir longtemps cherché un lieu pour implanter notre école, le palais Brongniart nous est apparu comme une évidence. Le site est si merveilleux. **Le fait qu'il soit aujourd'hui dédié à la nouvelle économie**

**a beaucoup joué.** Et puis la Bourse est située dans un quartier central – ce qui était important pour nos étudiants qui viennent de toute la France – et vivant avec plein de restaurants et de cafés agréables. Les locaux que nous louons sont spacieux, lumineux et aérés. L'ambiance est très studieuse. Peut-être nos 142 élèves sont-ils impressionnés d'étudier dans ce lieu si emblématique ! »

# Sortir de la rue

L'association Aux Captifs, la libération fête cette année ses 30 ans de rencontre et d'accompagnement des « captifs de la rue ». L'occasion de faire le portrait d'Alice Tan, référente coordinatrice des maraudes sur le secteur Paris Centre et Est. Un périmètre qui couvre notamment le 2<sup>e</sup> arrondissement.

**S**i la voix d'Alice Tan est douce, si son visage est souriant, ses mots, eux, sont très fermes : « *Personne n'est fait pour vivre dans la rue. Et personne ne s'y retrouve par choix.* » Depuis deux ans, en tant que référente coordinatrice des maraudes, secteur Paris Centre et Est, la jeune femme veille, au sein de l'association Aux Captifs, la Libération, sur les personnes frappées par l'exclusion. Les yeux en amande d'Alice Tan se ferment. Un instant. Le temps d'un souvenir : « *la première fois que j'ai rencontré des personnes de la rue, j'avais 11 ans. C'était à Valence. Mon professeur de français avait emmené notre classe dans une friche sur laquelle vivaient des hommes sans domicile fixe. J'ai été très marquée.* » Au point qu'une fois adulte, elle décide de partir à l'étranger, notamment au Cambodge, pour s'occuper des enfants des rues en tant que missionnaire.

La foi est l'autre élément déclencheur de l'engagement d'Alice Tan, elle qui a été élevée dans la religion protestante et se dit chrétienne. « *C'est par conviction religieuse que j'ai rejoint Aux Captifs, la libération.* » Une association d'obédience catholique mais qui a signé une charte de non-prosélytisme. « *Son rôle premier est de permettre aux "deux parties" de vivre une rencontre authentique et engageante et, bien sûr, de proposer des prestations sociales et sanitaires.* »

## Un suivi social et personnalisé

« *Mais cet aspect matériel ne suffit pas : il est essentiel de retrouver une dignité. Et cette dignité passe par une meilleure estime de soi, l'autonomie, la responsabilisation ainsi qu'une quête de sens. On a tous besoin de sens dans notre vie* », continue la jeune femme. Fondée en 1981 par Patrick Giros, un prêtre parisien, cette association a ainsi pour projet social de rencontrer et accompagner les

**« Il est essentiel de retrouver une dignité. Cela passe par une meilleure estime de soi, l'autonomie, la responsabilisation ainsi qu'une quête de sens. »**

personnes de la rue dans un chemin de reconstruction personnelle et de réinsertion. Comment ? Grâce à des « tournées-rue » (maraudes), une permanence d'accueil, un suivi social et sanitaire personnalisé, un programme de dynamisation ou encore un centre d'hébergement. Et, surtout, en prenant en compte ces personnes dans toutes leurs dimensions.

Le nom Aux Captifs, la libération trouve d'ailleurs son origine dans l'Ancien Testament, le livre d'Isaïe. Aujourd'hui les « captifs » avec lesquels l'association travaille vers une « libération » sont ceux qui vivent enfermés dans la rue et son cortège de violences, de dépendance à la drogue et à l'alcool, de solitude, de prostitution, de lutte contre la faim, le froid, les maladies, la peur.

Au total, 50 salariés et 180 bénévoles travaillent auprès de ces hommes, ces femmes et ces familles qui sont de plus en plus nombreux, notamment depuis la crise de 2008, à n'avoir plus que la rue pour foyer. « *Leur point commun, c'est une fragilité intérieure et des ruptures successives. La perte d'un emploi. Un loyer qu'on ne peut plus payer. Une séparation. Un deuil... Si ces personnes ne sont pas fortes psychologiquement, si elles n'ont pas de soutien familial, elles basculent par paliers jusqu'à se retrouver captives de la rue. À nous tous de les libérer* », conclut la jeune femme, décidée.

## > Pour devenir bénévole :

Aux Captifs, la libération  
60, rue de Rome — 75008  
Tél. : 01 49 23 89 98  
E-mail : a.demontalivet@captifs.fr  
Site internet : [www.captifs.fr/](http://www.captifs.fr/)

## EELV **Limiter la vitesse à 30 km/h à Paris : plus de sécurité et moins de pollution**

Le Plan de protection de l'atmosphère d'Ile-de-France, proposé par le gouvernement au vote du Conseil de Paris en 2006 avait reçu un avis négatif des élus Parisiens, à la demande des écologistes, qui l'estimaient trop basé sur des mesures curatives de gestion des pics de pollution et misant uniquement sur le progrès technique des véhicules. Les mesures contenues dans ce plan étaient effectivement insuffisantes. Aujourd'hui on apprend que notre ville est classée par AirParif comme dernière ville européenne sur 91 en matière de pollution liée au trafic routier. Particulièrement incriminées : les particules fines, émises par les moteurs diesel. Elles viennent se loger dans les alvéoles des poumons des plus petits et impactent la santé des personnes âgées. On compte, à Paris, 140 jours de dépassement par an du niveau moyen de particules fines autorisé. Or, la concentration en particules est maximale au niveau du périphérique puis décroît au fur et à mesure de l'éloignement pour remonter fortement au niveau du centre de Paris. Face à cette situation, la mise en zone 30 de l'ensemble des quartiers parisiens, en commençant par tout le centre, constituerait un important progrès.

**Retrouvez-nous sur notre site internet : [www.eluseelv-paris02.fr](http://www.eluseelv-paris02.fr)**

**Le groupe des élu(e)s Europe Écologie-Les Verts**

## PS **Priorité au logement et à la solidarité**

Pour répondre à la crise en matière de logement et favoriser la mixité sociale, la ville de Paris affectera en 2012 près du tiers de son investissement global à la création de logements sociaux. Sous l'impulsion de Bertrand Delanoë, 6000 nouveaux logements seront ainsi financés dans les prochains mois.

Ce faisant, plus de 2 milliards d'euros seront consacrés l'année prochaine à la solidarité permettant la création de 2000 places d'hébergement d'urgence à l'horizon 2014, dont 1700 ont déjà été financées par la Ville. Près de 1000 nouvelles places en crèches verront aussi le jour pour répondre aux besoins des Parisiens. Avec ce nouvel effort en faveur de la solidarité et de l'accueil, les élus socialistes placent une fois encore le logement au cœur de leurs priorités d'actions à Paris comme dans notre arrondissement.

**S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau. [www.elusps-paris2.net](http://www.elusps-paris2.net)**

## PC **Un toit pour chacun, c'est possible !**

Le logement est par excellence le problème qui peut être réglé en quelques années, à Paris comme sur l'ensemble du territoire français. Encore faut-il la volonté et le courage de responsables politiques qui donnent les moyens aux communes, aux bailleurs publics, d'investir dans la construction de logements de qualité et accessibles à tous ; et qui instaurent une réglementation stricte des loyers par la loi. À Paris, des efforts conséquents ont été fournis par la ville, qui construit du logement social. Mais nous ne pouvons plus accepter que les loyers du privé augmentent de 20 % en un trimestre du fait de la spéculation immobilière. Nous ne pouvons plus accepter que les étudiants, les jeunes salariés, les familles monoparentales, les retraités et même des personnes aux revenus correctes soient contraintes de vivre dans des taudis, à des prix scandaleux. En 2012, compte tenu des échéances électorales, il faudra mener le débat de fond sur ces questions avec l'ensemble des candidates et des candidats aux législatives, qui devront nous représenter ensuite à l'Assemblée nationale.

**Anne Sabourin, conseillère du 2<sup>e</sup> arrondissement – [anne.sabourin@paris.fr](mailto:anne.sabourin@paris.fr)**

## UMP **Dis-moi qui tu fréquentes**

Le squat du 24, rue de la Banque a été installé en 2007, avec l'appui matériel et logistique de la mairie du 2<sup>e</sup>. Idéalement situé face à l'ex-palais de la Bourse, ce site sera, durant 4 ans, le lieu de défilé des stars du showbiz et des élus de gauche en campagne qui, pour se donner bonne conscience (et surtout bonne presse), venaient se faire interviewer au milieu des plus démunis, déposant leur paraphe sur des toiles de tentes alors même que leur signature aurait été plus utile en bas d'un formulaire de caution solidaire ! Ce cirque médiatique aura non seulement retardé la construction de logements sociaux attendus sur l'arrondissement, mais également caché les pratiques illégales et lucratives d'une association « politiquement engagée et soutenue financièrement par la ville de Paris » qui louait à ses relations ces espaces pourtant sous convention d'occupation précaire et à redevance symbolique. La lumière doit être faite sur cet épisode peu reluisant pour notre arrondissement. Un audit approfondi s'impose et les connivences des uns et des autres devront y apparaître. Dis-moi qui tu fréquentes... Je te dirai qui tu es !

**Christophe Lekieffre – 06 60 95 33 17 ou [lekieffre.christophe@free.fr](mailto:lekieffre.christophe@free.fr)**

10<sup>e</sup> édition

Les Conseils de quartier du 2<sup>e</sup> vous invitent au

# BAL DE LA BOURSE

Samedi 26 novembre 2011 - 17h à 2h du matin  
Palais Brongniart

Animations enfants de 17h à 20h

On peut y dîner !

Entrée libre et gratuite

Vestiaire obligatoire à 1€

LES CONSEILS  
DE QUARTIER DU 2<sup>e</sup>

Paris  
2<sup>e</sup>

